

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
13 Décembre 2019**

OBJET : Projet de prise en location de locaux dans l'ensemble immobilier "le Longchamps" situé 250 Bd Mireille Lauze Marseille 13010 destinés au relogement de la Maison Départementale de la Solidarité (MDS) Romain Rolland.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Décembre 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé de valider le principe de la location de locaux d'une superficie de l'ordre de 2 803 m² et de parkings, situés dans l'ensemble immobilier "le Longchamps", 250 Bd Mireille Lauze à Marseille 13010 en vue d'y reloger les services de la MDS de Romain Rolland et ceux du Pôle d'Insertion des 4, 8, 9, 10, 11 et 12ème arrondissements.

Les modalités juridiques et financières de cette location seront examinées lors d'une prochaine Commission permanente.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées**